

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4772 - JEUDI 13 JUIN 2024

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Afrique s'insurge contre
l'injustice et la marginalisation

Le ministre Jean-Claude Gakosso/DR

Les Etats africains ont, à l'issue de la 11^e réunion ministérielle du Comité C10 sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui s'est tenue en terre algérienne, appelé de tous leurs vœux la réforme de l'institution onusienne pour « réparer l'injustice et la marginalisation historique dont est victime le continent ».

Représentant la République du Congo à cette rencontre, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a exhorté les chefs d'État et de gouvernement à accélérer les négociations pour un consensus africain afin de parvenir à réaliser cette réforme. « On l'a vu en Ukraine, on le voit encore à Gaza, le Conseil de sécurité s'illustre aujourd'hui par son incapacité à traiter des questions de première importance de paix et de sécurité internationale de manière pertinente, équitable et équilibrée », a-t-il déclaré.

Page 8

JEUX OLYMPIQUES 2024

La FCRM apporte son soutien
aux nageurs congolais

La remise du don/DR

La Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a fait, le 11 juin, un don de kits sportifs à deux nageurs seniors congolais, à savoir Freddy Mayala et Vanessa Bobimbo, qui représenteront cette année le pays aux Jeux Olympiques de Paris.

Selon la directrice générale de la Fondation, le Pr Francine Ntoumi, ce geste spécifique s'inscrit dans une démarche visant à encourager l'excellence sportive et à soutenir ces deux athlètes qui font preuve de beaucoup d'efforts pour aller à la réussite. « Ce que nous faisons dans le cadre de la recherche biomédicale », a-t-elle indiqué.

Page 10

Éditorial
Face cachée

Page 2

JESSY B COURONNÉE

Jean-Marc Four : « *Le Prix Découvertes va lui donner un beau coup de pouce supplémentaire* »

Le directeur de Radio France internationale (RFI), Jean-Marc Four, séjourne à Brazzaville pour remettre son prix à la jeune congolaise, Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023. Il évoque dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville les raisons du choix ayant conduit à cette distinction.

« Ce qui a séduit le jury, c'est la modernité de Jessy B, sa modernité musicale, sa modernité aussi dans ses choix de textes et de thématiques. Ce qui nous a plu, c'est aussi la maturité de l'artiste dans ses choix de textes, sur les droits des femmes, l'autonomie financière », a expliqué Jean-Marc Four, soulignant que le Prix Découvertes RFI va lui donner un beau coup de pouce supplémentaire pour que sa notoriété s'étende sur tout le continent.

Page 9



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Le Congo à la peine !

Les Diables rouges, après le forfait concédé face au Niger, compromis leur espoir de qualification pour la Coupe du monde 2026, en s'inclinant lourdement (0-6) à Agadir, le 11 juin, face aux redoutables Lions de l'Atlas du Maroc en match comptant pour la 4^e journée des éliminatoires. Bien que la campagne éliminatoire reste encore longue, les premières sorties de la sélection congolaise ne semblent en rien la rassurer, comptant zéro point à ce jour.

Page 11



Les Diables rouges laminés/DR

ÉDITORIAL

Face cachée

Le sport est fédérateur, mais son intégrité peut être compromise par certains dirigeants manquant de fair-play qui cherchent par tous les moyens à en tirer des gains considérables, témoignait un spécialiste. Après les accusations de harcèlement sexuel chez les filles joueuses, le football congolais est sur la sellette avec un scandale de corruption.

L'enregistrement audio qui circule depuis plusieurs jours au niveau de la toile en dit long. Les preuves sont accablantes et nous font voir la face cachée des dirigeants qui gèrent nos clubs. Le phénomène des matches arrangés est plus fréquent qu'on ne le croit. Le plus souvent, cette forme de corruption est indétectable.

Mais entendre un ancien arbitre international sans gêne proposer sur instruction d'un responsable une somme conséquente à un jeune dans le métier pour fausser le résultat d'un match, tout en lui garantissant une protection, est une pratique qui tire logiquement le football congolais vers le bas. Les tentatives de corruption, quand elles sont découvertes, entraînent, en effet, des conséquences et des sanctions: la réputation d'une équipe, d'un dirigeant et d'une fédération sportive est ternie.

À la Fédération congolaise de football de réfléchir aux mesures à prendre pour dissuader les comportements inappropriés dans le football. Pour l'instant, la seule décision prise a été la dissolution de la commission nationale des arbitres et la mise à disposition de ses membres auprès de la commission d'éthique. Mais pour lutter efficacement contre ces pratiques, une simple dissolution n'est pas suffisante. Il est essentiel de sanctionner les coupables. Sans cela, non seulement la réputation de la fédération est entamée, mais c'est bien plus grave, la fiabilité des résultats des rencontres est remise en cause.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Les présidents fédéraux acquièrent de nouvelles connaissances

La deuxième conférence des présidents des fédérations du Parti congolais du travail (PCT), tenue le 7 juin à Brazzaville, a doté les participants des outils nécessaires à leur action afin de lutter contre l'amateurisme et l'indiscipline, assurant ainsi au parti une compétitivité maximale.

Venus des douze départements du pays, les présidents fédéraux du PCT ont suivi deux communications dont la première développée par le secrétaire permanent chargé de l'organisation, Gabriel Ondongo, sur le thème « L'animation des organes intermédiaires et de base du parti ». La seconde a été faite par Serge Michel Odzoki sur le thème « La commission de contrôle et d'évaluation du parti : rôle et place auprès des organes du parti ».

Une occasion propice pour les participants qui ont présenté aux responsables du parti les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien dans l'animation des instances intermédiaires de base. « Nous nous félicitons de cette innovation apportée par les dirigeants du parti. Pour preuve, nous sommes à la deuxième conférence des présidents fédéraux ; et ils viennent de toucher du doigt les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Pour cet échange, nous demandons qu'ils fassent encore un peu plus », a souhaité le président de la fédération PCT-Niari, Francis Ibouanga Boukedi.

Il a pu retenir que ce ne sont pas toujours les moyens financiers qui déterminent l'engagement, surtout la réalisation de certaines activités. Mais plutôt la créativité et la réflexion des

principaux animateurs. Des échanges ont, en effet, porté, entre autres, sur l'animation d'une structure du parti ; comment faire adhérer un membre ; quels sont les critères de choix, conformément aux textes fondamentaux du parti, notamment le règlement intérieur. « Ce qui fait la force d'un parti politique, c'est surtout l'animation des structures. Il n'y a pas que des structures intermédiaires, il y a aussi les sections et les cellules, parce que ce sont les plus petites entités qui font fonctionner un parti politique. Il ne faut pas que nous gardions tous les cadres au niveau de la fédération et des comités, ils doivent être aussi au niveau des sections et des cellules, parce que ce qui fait la base d'un parti politique c'est la cellule et la section », a-t-il expliqué.

Le président fédéral de Brazzaville, Faustin Elenga, quant à lui, a rappelé que la conférence des présidents apparaît comme une autre voie de renforcement des capacités dont ils ont toujours besoin pour mieux s'adapter aux contingences politiques de ce monde sans cesse en mutation.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, dans son discours d'ouverture, a indiqué que ce cadre de concertation et d'échange entre la direction

nationale du parti et ses relais départementaux vise à favoriser le partage d'expériences entre les différentes fédérations et à optimiser le fonctionnement du parti. Le but étant d'améliorer la gestion et l'animation du parti à tous les niveaux. « Comme chacun le sait, au nombre des défis majeurs qui pointent à l'horizon et que nous devons absolument relever figure la tenue du 6^e congrès ordinaire de notre parti. Une formation de qualité des animateurs des structures du parti garantirait à ceux-ci une contribution efficace à l'organisation réussie de ce grand événement », a-t-il rappelé.

Il a, par ailleurs, invité les participants à saisir l'opportunité de ces universités pour s'approprier les outils nécessaires à leur action afin de lutter contre l'amateurisme, l'indiscipline et assurer ainsi au parti une compétitivité maximale, gage des victoires éclatantes. « Les acquis de cette conférence permettront, assurément, à chacun de vous de se hisser à la dimension des ambitions du parti. Comme en 2021, nous devons, dans l'unité, la cohésion et la discipline, mobiliser nos militants et l'ensemble du peuple pour une participation honorable de notre parti à l'élection présidentielle de 2026 », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Impimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Une conférence-débat clôt les activités à Pointe-Noire

Le Comité de suivi de la convention de la paix et la reconstruction du Congo a commémoré le 33^e anniversaire de la Journée de la concorde nationale, le 10 juin, à Pointe-Noire à travers une série d'activités dont la conférence-débat animée par son commissaire général, Marius Mouambenga.

Réunis à la Maison de la République, située dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, les participants à la rencontre qui s'est déroulée en présence des autorités locales, dont le préfet Honoré Paka, ont suivi la communication de Marius Mouambenga sur le thème « Ensemble, vulgarisons la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo pour contribuer à la marche vers le développement : bilan et perspectives ».

Dans son exposé, le commissaire général chargé de la permanence du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a insisté sur la paix qui doit régner sur toute l'étendue du territoire national.



itel P40 4G

« Nous avons besoin de paix, nous attendons des différents acteurs que la paix règne dans le pays. Chaque fois que nous allons célébrer la Journée du 10 juin, il faut qu'on se lave les mains pour que les conflits s'arrêtent », a insisté Marius Mouambenga.

Revenant sur l'historique de cette journée, il a rap-

pelé que l'objectif du Comité de suivi est de faire en sorte que tous les actes pris au sortir de la Conférence nationale souveraine du 25 février au 10 juin 1991 soient mis en œuvre. « Il ne faut pas arrêter le dialogue ; la paix reste la paix ; il faut être tolérant pour écouter les autres sinon tu n'iras pas trop loin. Beaucoup

d'années se sont passées, nous sommes à la 33^e année et notre objectif, en tant que Comité de suivi, c'est de faire que maintenant la paix règne. Même si nous sommes des partis politiques différents, nous devons être ensemble, le Congo est notre patrimoine commun. Faisons de telle sorte que tout

ce qui concerne le Congo, là où chacun pourra apporter sa contribution, qu'il le fasse », a conseillé le commissaire général.

Parlant du bilan des 33 ans, il a souligné la nécessité de faire le point en matière de politique, de paix et en matière sociale pour voir si chaque acteur est prêt à apporter sa contribution pour que la paix règne dans le pays qui ne devrait plus connaître

les soubresauts du passé. Notons qu'outre l'avènement de la démocratie, l'un des actes fondamentaux de la Conférence nationale souveraine a été la cérémonie de lavement des mains au Palais des congrès de Brazzaville, le 10 juin 1991, en signe de réconciliation des filles et fils du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plus de 12 milliards FCFA pour financer le projet «ProClimat»

Le comité de pilotage du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat) a tenu, le 11 juin à Brazzaville, sa session inaugurale au cours de laquelle il a approuvé son budget prévisionnel arrêté à plus de 12 milliards FCFA.

La session inaugurale du projet ProClimat a été présidée par le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka. A l'occasion, les

membres du comité de pilotage ont entériné le budget du projet qui s'élève à la somme de 12 980 328 770 FCFA. L'enveloppe servira à financer les six composantes du projet afin de garantir sa réussite.

Il s'agira, entre autres, de renforcer les capacités des institutions et promouvoir la cohésion sociale, de financer des activités soutenant les capacités institutionnelles et communautaires pour construire

des moyens de subsistance inclusifs.

Cette somme permettra non seulement de redynamiser les investissements dans l'agriculture durable, mais aussi de développer la résilience dans les paysages du projet. Elle servira surtout à financer des infrastructures pour promouvoir une agriculture résiliente afin d'améliorer les moyens de subsistance.

« La composante 6 du projet ProClimat porte sur la mise en œuvre des réponses d'urgence à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, question de répondre aux besoins les plus aigus en matière d'insécurité alimentaire à court terme. La mise en œuvre de cette composante est confiée au Programme alimentaire mondial, conformément à la recommandation adoptée par les membres du comité de pilotage », a précisé le coordonnateur du projet,

Maixans Sosthène Mayoukou. Saluant le dynamisme des participants, le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale les a exhortés à traduire dans les faits la recommandation adoptée à l'issue des travaux.

« Je tiens à vous féliciter pour la manière dont vous avez examiné les dossiers soumis à votre approbation, surtout de l'aboutissement du plan de travail 2024, même si c'est à mi-chemin de notre projet. Nous devons tous retenir qu'une recommandation forte a été dégagée au cours de notre réunion. Elle doit faire l'objet de la communication à vos chefs respectifs pour ne pas qu'ils soient surpris de son applicabilité lorsque le gouvernement la mettra en exécution », a conclu Ferdinand Sosthène Likouka.

Firmin Oyé



Les membres du comité de pilotage du projet ProClimat/Adiac

AUTONOMISATION DES FEMMES

Des productrices se dotent d'un espace de vente

Les femmes évoluant dans le domaine de l'agriculture dans des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et la Bouenza ont désormais un espace de commercialisation de leurs produits agricoles afin de faciliter l'évacuation vers l'acheteur dans un délai raisonnable.

L'espace dénommé « Sumba na bilanga » met en valeur les activités des productrices, transformatrices, commerçantes, grossistes, restauratrices et des vendeurs de matériel agricole ainsi que des semences en les mettant en contact avec les acheteurs. L'échange entre eux se fait à travers la plateforme numérique « www.sumbanabilanga.com » lancée par l'Association « Azur développement » le 7 juin à Brazzaville. Cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et des filles vulnérables » des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et la Bouenza, financé par le Fonds de la Francophonie. Il s'agit de permettre un meilleur accès des femmes et des jeunes filles vulnérables aux opportunités de formation et d'in-



La cérémonie de lancement de la plateforme Adiac

sertion socio-professionnelle et économique pour leur autonomisation, de développer une plateforme de vente des produits pour leur permettre d'écouler leurs marchandises dans un court délai.

Le projet consiste également à améliorer les aptitudes des femmes et filles vulnérables à prévenir les grossesses précoces, non désirées et les violences sexuelles en renforçant leur accès à l'in-

formation et aux services de santé sexuelle ainsi que de la reproduction offerts par les centres de santé partenaires du projet.

L'espace « Sumba na bilanga » permet de présenter les

produits et passer des commandes via le site internet, le téléphone et l'application WhatsApp, a expliqué l'assistant au projet, Emmanuel Nkounkou. Selon lui, le site informe l'utilisateur, notamment sur la productrice, le stock, le type de produits agricoles, le prix des produits agricoles transformés ou valorisés; précisément la pâte d'arachide, les courges ainsi que des produits non valorisés comme le haricot, les tubercules de manioc. Il a rappelé à cette même occasion que l'association joue le rôle d'intermédiaire entre les deux acteurs avant de souhaiter voir ces femmes devenir autonomes et se prendre en charge. Le directeur départemental de l'Agriculture, Rodrigue Garmard Diahouakou, pour sa part, a assuré l'association de sa disponibilité à collaborer avec elle.

Lydie Gisèle Oko

APPEL A CANDIDATURES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que dans le cadre de la gestion des Tours Jumelles de Mpila, le Groupe HILTON lance une campagne de recrutement pour les différents postes suivants :

FINANCE

- Assistant directeur financier
- Chef Comptable
- Comptable polyvalent
- Comptable polyvalent
- Comptable trésorier
- Comptable débiteur
- Responsable de la paie
- Contrôleur général
- Trésorier général
- Caissiers
- Agent réception de marchandises
- Contrôleur F&B
- Coursier

CUISINE & STEWARDING

- Sous chefs
- Chef pâtissier
- Sous-chef pâtissier
- Chef boulanger
- Chef de partie
- Demi-chef de partie
- Commis
- Chef steward
- Superviseur steward
- Chef de partie Pizzaiolo
- Commis de cuisine (Pizza)
- Chef de partie pâtissier
- Demi-chef de partie pâtissier
- Commis de pâtisserie
- Boucher
- Commis de boucherie
- Hygiéniste
- Steward / Plongeur

HOUSEKEEPING & BUANDERIE

- Assistante gouvernante générale
- Gouvernante d'étage
- Valets de chambre

- Femmes de chambre
- Jardinier
- Fleuriste
- Superviseur buanderie
- Agent buanderie
- Tailleur
- Superviseur lieux publiques
- Agents lieux publiques

COMMERCIAL

- Responsable commercial
- Responsable marketing et communication
- Responsable de réservation
- Agents commercial
- Agents de réservation

F&B - RESTAURATION

- Responsable de restaurant
- Responsable banquet
- Responsable discothèque
- Maître d'hôtel de restaurant
- Maître d'hôtel de bar
- Maître d'hôtel de banquet
- Responsable discothèque adjoint
- Assistant maître d'hôtel
- Assistant maître d'hôtel du bar
- Chefs de rang
- Demi-chefs de rang
- Serveurs / serveuses
- Superviseurs des hôtesse d'accueil
- Chef barman
- Barmen
- Hôtesse d'accueil

RECEPTION

- Assistant Responsable de réception
- Réceptionnistes
- Réceptionnistes de nuit
- Standardiste
- Superviseur de nuit

- Superviseur en réception
- Responsable d'expérience client
- Concierge
- Bagagistes
- Duty manager / night auditor
- Majordomes
- Chauffeurs

TECHNIQUE

- Assistante administrative
- Superviseurs technique
- Chefs d'équipe :
- Réfrigération et climatisation
- Plomberie
- Peinture
- Menuiserie
- Techniciens :
- Réfrigération et climatisation
- Electricien
- Plombier
- Technicien polyvalent
- Téléphoniste
- Electro mécanicien
- Banquets et événements

SECURITE / INFORMATIQUE / RH /

ADMINISTRATION

- Supports IT
- Assistante du Directeur Général
- Superviseurs de sécurité
- Agents de sécurité
- Assistant RH
- Assistant Administrative RH
- Infirmière

SPA & LOISIRS

- Superviseur Spa
- Superviseur Loisirs
- Chef des thérapeutes
- Esthéticienne

- Prothésiste ongulaire
- Coiffeuses
- Coach de sport
- Coach de tennis
- Maître-nageur

La maîtrise de l'anglais serait un atout.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Curriculum vitae à jour
 - Acte de naissance ;
 - Copie du dernier diplôme ;
 - Copie de la CNI ou du passeport en cours de validité ;
 - Certificat ou attestation de travail des précédents employeurs
- Envoyez vos candidatures à l'adresse : recrutement@toursjumelles.com
Date limite d'envoi des candidatures : 11 juillet 2024 à 17h00

Qui est HILTON ?

Hilton est la première société hôtelière mondiale, couvrant le secteur de l'hébergement, des hôtels et centres de villégiature de luxe à service complet aux suites pour séjours prolongés et aux hôtels à prix moyen. Depuis près d'un siècle, Hilton offre aux voyageurs d'affaires et de loisirs le meilleur en matière d'hébergement, de service, d'équipements et de valeur. Hilton s'engage à poursuivre sa tradition d'offrir des expériences client exceptionnelles à travers ses marques mondiales. Notre vision « remplir la terre de la lumière et de la chaleur de l'hospitalité » nous unit en tant qu'équipe pour créer chaque jour des expériences d'hospitalité remarquables dans le monde entier. Et nos incroyables membres d'équipe sont au cœur de tout cela !

AFFAIRES SOCIALES

Plus de 17000 ménages reçoivent des allocations

Les opérations de paiement des allocations sociales d'appoint à 17778 ménages vulnérables ont été lancées, le 12 juin, à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, par Eugene Ikounga, directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

L'octroi des allocations sociales d'appoint s'inscrit dans le cadre du Projet de protection sociale et inclusion productive des jeunes. Les 17778 ménages bénéficiaires sont repartis entre Brazzaville et Pointe-Noire. 10 000 pour la première ville, 7778 pour la seconde. « Une enveloppe de 100 000 FCFA est réservée à chaque ménage bénéficiaire », a expliqué le coordonnateur de l'unité de gestion du dit projet, Antoine Régis Ngagegni, donnant les détails techniques relatifs au paiement qui se fait simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire. « L'action que nous allons lancer ce jour répond aux besoins pressants d'atténuer les effets néfastes induits par la hausse des prix des den-



Paiement des allocations sociales d'appoint/Adiac

rées alimentaires consécutives à la levée des subventions publiques sur les prix des produits pétroliers »,

a par ailleurs précisé le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action

humanitaire, Eugene Ikounga. C'est à ce titre que le gouvernement a mis à la disposition du ministère des Af-

aires sociales une première tranche d'allocation budgétaire dédiée aux transferts monétaires en faveur de 17778 ménages vulnérables, a-t-il poursuivi.

Les opérations de paiement des allocations sociales d'appoint lancées le 12 juin à Brazzaville prendront fin le 15 du même mois dans les agences de la Banque postale sur présentation d'une pièce d'identité. Les listes des bénéficiaires sont affichées dans les circonscriptions d'action sociale. Pour sa part, Bernard Batantou, le maire de Bacongo, deuxième arrondissement, qui a abrité le lancement de l'opération à Brazzaville, estime que ces allocations traduisent un élan de solidarité républicaine à l'égard des vulnérables.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Un procédé anti-érosion installé aux quartiers Don Bosco et Mayanga

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, un prototype du dispositif d'atténuation des érosions a été installé, le 11 juin à Brazzaville, par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, dans deux quartiers, Don Bosco et Mayanga.

Constitué de puits perdus et de la mise en terre du vétiver, le dispositif permet de stabiliser les zones de sol dégradées ou en cours de détérioration et ralentit l'avancée des érosions hydriques. Dans les zones érosives, l'initiative d'installation de procédés anti-érosion hydriques est financée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les puits perdus font partie du procédé d'assainissement terminal, le plus souvent non-collectif qui a pour fonction l'évacuation des fluides qui y sont acheminés par le réseau d'assainissement dans le sol. Ils récupèrent les eaux de pluie et les draine vers les couches profondes du sol pour éviter les stagnations et les engorgements sur les terrains dépourvus de tout égout. Par contre, le vétiver, qui constitue l'autre enjeu de ce dispositif, a été planté sur les parties du sol dégradées.

Par ailleurs, les vétivers plantés dans les ravines et ravins créés à la suite du recueillement des eaux pluviales, aux quartiers Don Bosco et Mayanga, luttent contre les effets du réchauffement climatique et atténuent considérablement l'avancée des érosions hydriques. Disposés en plants serrés, les vé-

tivers donnent naissance à des haies denses qui réduisent la vitesse de l'eau sur la surface du sol et favorisent son infiltration, selon les experts.

« Les inondations, les ravissements de la terre et les érosions hydriques sont les conséquences du changement climatique dans le monde, comme c'est le cas ici à Brazzaville. Au Congo, en 2024, le pays a enregistré 513 000 hectares de terres inondées contre 494 000 en 2023. L'installation des dispositifs contre les érosions fait partie des solutions ayant pour base la nature que nous devons privilégier. Nous interpellons la conscience collective pour l'adhésion au civisme foncier et au reboisement », a indiqué Henry Diouf, un délégué du Programme des Nations unies pour le développement. Il a réitéré le vœu de l'institution onusienne à impliquer davantage les femmes aux initiatives de conservations.

L'installation des procédés anti-érosion hydriques est sponsorisée par la FAO. En effet, Thechel Ekoungoulou, assistant à la représentation de cette institution, a rappelé : « La restauration des terres, la lutte contre la désertification et la sécheresse cadrent bien



La ministre assistant à une séance de mise en terre des vétivers au quartier Don Bosco/Adiac

avec le mandat de la FAO qui, dans son cadre stratégique 2022-2031, consacre l'axe 3 à l'amélioration de l'environnement, à la protection des écosystèmes terrestres et marins ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique ».

Les quartiers Don Bosco et Mayanga souffrent aussi de réels problèmes d'ensablement causés par le ruissellement des eaux de pluie. Les maisons sont englouties par les eaux ou par le sable, et plusieurs familles émigrent parfois vers d'autres quartiers. L'eau pluviale emporte le sable

qui endommage souvent les infrastructures de transport routier, d'eau et d'électricité.

« En commémorant la Journée mondiale de l'environnement, il est important de réfléchir comment faire pour préserver l'ensemble des écosystèmes de la planète. C'est ainsi que nous accompagnons la population à la création des emplois verts et rappelons aux citoyens que la nature ne se dégrade pas d'elle-même. Nous avons besoin des engagements de la population pour la lutte contre les érosions hydriques », a révélé la ministre

Arlette Soudan-Nonault.

Actuellement à Brazzaville, le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo s'emploie à sensibiliser le public aux méthodes de valorisation des eaux de pluie, aux systèmes de récupération des eaux pluviales, aux procédés de stabilisation de ravins, à la construction de bassins de rétention d'eau, à l'éducation des ménages sur la gestion durable des ressources en eau et à la formation des jeunes afin de dupliquer les techniques anti-érosions.

Fortuné Ibara



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
 UNITE DE GESTION DU PROJET
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Objet : recrutement d'une structure d'appui à la facilitation des partenariats commerciaux entre opérateurs agroindustriels et producteurs.
Réf. : AMI N° 0014 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1) Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entreprenariat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'une structure de facilitation (Cabinet/Bureau d'études, ONG ou entreprise privée) dont la principale mission consistera à rechercher activement les entreprises ayant amorcé des initiatives de collaboration avec les petits producteurs (producteurs individuels ou groupements de producteurs, Petites et Moyennes Entreprises- MPMES-) et les acteurs en amont comme en aval de la filière et les métiers connexes ou qui cherchent à développer des partenariats commerciaux inclusifs et durables avec les petits producteurs et de faciliter liens commerciaux durables entre ces acteurs, et à appuyer la structuration des chaînes de valeurs des filières cibles du projet entre autres.

4) L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) la nature des activités de la structure et le nombre d'années d'expériences pertinentes ; (ii) les qualifications de la structure dans le domaine des prestations indiquées ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats relatifs.

5) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

Pour la structure de facilitation, son implantation dans les zones d'intervention du projet, l'expérience de collaboration avec les projets et programmes, l'expérience d'intervention en zone rurale, disposer d'un siège physique, les équipements et matériel mobilisables dans le cadre de la prestation	20
Justifier d'au moins trois expériences concrètes dans les missions similaires, pour la structure de facilitation et une connaissance fine de l'environnement, des marchés et des chaînes de valeur des filières ciblées	15
Présenter une équipe de facilitation expérimentée, composée de : un coordonnateur de la prestation (minimum BAC +5 en développement rural, agronomie, sociologie, économie ou domaine connexe, et ayant une expérience en marketing et/ou en financement en promotion des CVA), un expert en entreprenariat rural (minimum BAC +4 en développement rural, agronomie, entreprenariat, économie ou domaine connexe), un socio-économiste (minimum BAC +4 en développement rural, agronomie, sociologie, économie ou domaine connexe) et de 5 animateurs (minimum BAC+2)	20
Avoir une expérience d'au moins 7ans dans l'appui à la formation et/ou l'accompagnement des agriculteurs, l'entreprenariat rural, la gestion ou la coordination de la mise en œuvre des projets de développement rural, mise en relation des acteurs du secteur privé, pour le coordonnateur de la prestation, 5 ans pour les experts thématiques et 3 ans pour les animateurs	20
Maîtriser obligatoirement le français et les langues nationales (Kituba et Lingala) pour les membres de l'équipe de facilitation présentée	15
Maîtriser les outils de vulgarisation agricole et l'approche participative pour les membres de l'équipe constituée	10

6) Les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les structures seront sélectionnées selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui sont ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet

de ces négociations. Si les négociations avec la société sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées) seront conformes aux procédures définies dans les dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement du FIDA.

7) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 21 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 0013/SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE DE FACILITATION POUR L'APPUI AUX MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPMES) DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE ».

8) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

9) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

10) Nous attirons l'attention des structures intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme 1 et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

11) La structure de facilitation ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute structure qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une structure de facilitation, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

1/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

2/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

3/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

La Fondation Schnell lance une campagne de dépistage en milieu scolaire

Les membres de la Fondation Schnell ont lancé, le 11 juin, dans l'enceinte de l'école Leaurry-Floride située à Makélékélé, 1er arrondissement, la campagne de sensibilisation et de dépistage du diabète en milieu scolaire.

En présence des autorités administratives, notamment l'administrateur-maire de Makélékélé, Edgard Bas-soukissa, du président du Conseil consultatif de la jeunesse, Michrist Kaba-Mboko, des conseillers municipaux et locaux ainsi que de la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, la Pr Francine Ntoumi, les membres de la Fondation Schnell ont lancé cette campagne qui vise à prévenir et informer les jeunes scolarisés des dangers du diabète.

Pour ce premier jour, plus de cinquante élèves ont été dépistés. Le promoteur de l'école, Landry Hervet Moumoussala, a apprécié le geste de la Fondation qui honore son école en lançant cette campagne. Nos enfants ne peuvent pas réaliser des prouesses s'ils ne jouissent pas d'une bonne santé. Il est nécessaire de prendre soin d'eux. Nous devons profiter de cette occasion pour comprendre les contours de cette pathologie

Selon le président de la Fondation Schnell, Arsène

Constant Gongault, cette campagne vise uniquement la couche juvénile scolarisée. A cet effet, il a expliqué aux jeunes les causes et conséquences du diabète. « Notre campagne vise à dépister plus de 5.000 élèves et sensibiliser plus de 100.000 élèves. Elle se déroulera sur toute l'année 2024. La Fondation Schnell oeuvre dans le domaine de l'humanitaire et de la santé depuis 30 ans. Nous allons travailler pour atteindre un grand nombre d'enfants. Pour cela, nous avons besoin des sponsors et partenaires », a-t-il déclaré.

Il a, par la même occasion,



Les autorités posant avec quelques élèves/Adiac

« Notre campagne vise à dépister plus de 5.000 élèves et sensibiliser plus de 100.000 élèves. Elle se déroulera sur toute l'année 2024. La Fondation Schnell oeuvre dans le domaine de l'humanitaire et de la santé depuis 30 ans. Nous allons travailler pour atteindre un grand nombre d'enfants. Pour cela, nous avons besoin des sponsors et partenaires »

remercié tous les partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de cette campagne, notamment la Société nationale des pétroles du Congo.

Pour faciliter la communication entre les élèves et les organisateurs, des artistes comédiens (Roblin président et Zedem) ont été conviés pour la circonstance.

Rude Ngoma

ECOLE PRIMAIRE KINTÉLÉ FLEUVE

Des élèves éduquées sur l'hygiène menstruelle

Les apprenants des classes de CE2 au CM2 de l'école primaire Kintélé fleuve, aux environs de Brazzaville, ont reçu le 7 juin une éducation sur la gestion de l'hygiène menstruelle, à l'occasion de la Journée internationale de l'hygiène menstruelle, célébrée en différé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), en partenariat avec les autres agences du système des Nations unies.

La Journée de l'hygiène menstruelle est célébrée chaque 28 mai dans le monde. Cette année, le thème retenu a été « Investir dans les femmes : accélérer le progrès ». Le choix de cette date correspond à la durée moyenne du cycle menstruel de la femme. Au Congo, l'événement a été marqué par un échange entre les agents du système des Nations unies et les apprenants sur le cycle menstruel, l'hygiène menstruelle et quelques conseils pratiques. L'objectif était de montrer à cette couche juvénile comment prendre soin de soi en cette période.

Les oratrices ont demandé aux apprenantes de se confier aux parents et responsables de l'établissement dès leurs premières menstrues, d'utiliser les objets appropriés et de ne pas se moquer de leur camarade en cette période. Elles ont souligné l'implication des établissements scolaires à améliorer les conditions environnementales pour une bonne gestion de l'hygiène menstruelle.

Les ateliers organisés à cette occasion ont permis aux élèves de concevoir des bracelets compo-



Des élèves en atelier/Adiac

sés de vingt-huit perles, représentant la durée moyenne d'un cycle menstruel de la femme qui comprend cinq perles rouges; la durée moyenne des jours des menstrues.

En effet, la question de l'hygiène menstruelle demeure une grande préoccupation dans les écoles du

monde entier. Selon le rapport d'évaluation des besoins dans les écoles en 2022, moins d'une école sur deux dispose d'eau potable, du savon, des toilettes assainies et endroits mis à la disposition des filles pour une bonne gestion de l'hygiène menstruelle.

Le manque d'accès à l'eau po-

table et d'une bonne gestion de l'hygiène menstruelle a un impact sur l'éducation des filles car il pourrait favoriser l'absentéisme pendant cinquante-deux jours d'apprentissage durant toute l'année scolaire qui dure 222 jours. Le chef de l'Unité nutrition et point focal genre au Programme

alimentaire mondial, Yvant NGuetime, a souligné la nécessité d'un investissement de près de 130 millions de dollars pour doter au moins 1817 écoles primaires au Congo d'eau potable, des toilettes assainies incluant une cabine pour les jeunes filles afin de leur permettre de se laver et de se changer.

Par ailleurs, l'Unicef a élaboré des stratégies nationales dans le cadre de la coopération 2020-2024 pour une bonne gestion de la santé et de l'hygiène menstruelle. De même, des modules de formation et des normes de construction pouvant servir à intégrer la santé de l'hygiène menstruelle dans le curricula scolaire du cycle primaire au Congo ont été conçus.

L'attaché au ministère de la Santé et à la Population, Prospère Ngali Oyelet, a invité les parents à aborder la question de l'hygiène menstruelle dans le cercle familial. Selon lui, son ministère a élaboré un document de norme et standard des services de santé adapté aux adolescents et aux jeunes ainsi qu'une stratégie de santé scolaire et universitaire.

Lydie Gisèle Oka

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Congo renouvelle son engagement en faveur de la réforme

La République algérienne démocratique et populaire a abrité, le 10 juin, la 11^e réunion ministérielle du Comité C10 sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Le Congo a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre des efforts africains visant à réparer « l'injustice historique et la marginalisation » du continent africain au sein du Conseil de sécurité, en œuvrant à la promotion et la consécration d'une position commune.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a souligné l'importance d'atteindre un consensus africain pour une véritable réforme du Conseil de sécurité. Il a appelé les chefs d'État et de gouvernement africains à accélérer les négociations en vue de réaliser cette réforme.

« On l'a vu en Ukraine, on le voit encore à Gaza, le Conseil de sécurité s'illustre aujourd'hui par son incapacité à traiter des questions de première importance, de paix et de sécurité internationale, de manière pertinente, équitable et équilibrée. Dans ces conditions, œuvrer à une réforme profonde de la gouvernance dans ce domaine devient évidemment une urgente nécessité pour tous ceux qui sont épris de paix, de justice et d'équité parmi les hommes », a déclaré Jean-Claude Gakosso.

Il a relevé que « bien qu'il existe un consensus général parmi

les membres de l'Assemblée générale des Nations unies sur la réforme du Conseil de sécurité », les États membres restent divisés sur les questions liées à la nature de la réforme proposée. Ces questions se rapportent, a-t-il précisé, aux questions suivantes : l'extension potentielle du droit de veto à tout nouveau membre permanent ; la représentativité du Conseil de sécurité ; la détermination de l'ampleur et des modalités de l'élargissement du Conseil de sécurité et aux défis procéduraux liés à l'amendement de la Charte des Nations unies.

« Toutes ces questions n'ont toujours pas obtenu le consensus que nous appelons ardemment de tous nos vœux. Bien plus, les trois propositions soumises à la table des négociations intergouvernementales expriment des positions qui se situent quasiment aux antipodes de celles de l'Afrique, des positions qui sont évidemment loin de répondre aux préoccupations de la position commune africaine », a précisé le ministre.

A la veille du prochain round des négociations intergouvernementales, Jean-Claude Gakosso a fait observer que peu de progrès ont été enregistrés jusque-là. « En dépit des résultats remar-



Jean-Claude Gakosso à la 11^e réunion ministérielle du Comité C10DR

quables sur certains points de la réforme, la position commune africaine ne recueille toujours pas une adhésion unanime susceptible de réparer l'injustice historique faite à notre continent, injustice que tous s'accordent pourtant à reconnaître comme fondée », a-t-il poursuivi.

En outre, il a salué « le leadership éclairé du coordonnateur du

Comité, Julius Maada Bio, pour son engagement constant dans l'accomplissement de son mandat, évidemment sans oublier sa cheville ouvrière qu'est notre intrépide frère Moussa Kabba ». Il a loué aussi « le dynamisme » des représentants permanents à New York, qui portent « inlassablement la voix de l'Afrique, pour défendre nos intérêts dans ces âpres négociations ».

« Si la reconnaissance par les cinq membres permanents de cet avatar infligé à l'Afrique peut être dans une certaine mesure considérée comme une réelle opportunité de progrès, il reste que notre continent doit demeurer ferme sur sa position. Pour ce faire, nous devons travailler à amener les membres permanents à clarifier leur soutien à l'Afrique. Dans le même temps, nous devons intensifier notre dialogue avec les autres groupes politiques et régionaux, tout en restant fermes sur la position de l'Afrique », a-t-il souligné.

Enfin, Jean-Claude Gakosso a réitéré l'idée « qu'une action urgente s'impose aujourd'hui, conformément à la feuille de route d'Oyala, afin de remédier à la paralysie du Conseil de sécurité, et permettre à l'ONU de répondre efficacement à la dangereuse escalade dont l'Europe est le théâtre et dont nous sommes tous témoins. En tout cas, mon pays, la République du Congo, renouvelle son engagement inébranlable en faveur de cette réforme, en faveur d'un changement réel et profond. Pour le triomphe de la justice et de la paix dans le monde ».

Yvette Reine Nzaba

FESTIVAL DU CINÉMA EUROPÉEN-AFRICAIN

La Tunisie à l'honneur avec « Ashkal »

Lancé en mai dans le cadre du mois de l'Europe par la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, le festival du cinéma européen-africain poursuit son périple. Il a posé ses valises, le 11 juin, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (PSDB) pour la projection du film tunisien « Ashkal ».

C'est en présence de l'ambassadeur, chef de délégation de l'UE-Congo, Giacomo Durazzo ; du chef de délégation adjoint de l'UE, Torben Nilsson ; de la directrice du mémorial PSDB, Belinda Ayessa ; de l'équipe du ciné-club de l'Institut français du Congo et de bien d'autres Brazzavillois de divers horizons que s'est déroulée la rencontre cinématographique.

Cocécrit par Youssef Chebbi et

François-Michel Allegrini, « Ashkal » est un thriller à la fois fascinant et mystérieux qui plonge le spectateur dans une enquête policière au cœur de la capitale tunisienne. Dans l'un des bâtiments des Jardins de Carthage, quartier de Tunis créé par l'ancien régime mais dont la construction a été brutalement stoppée au début de la révolution, deux flics, Fatma et Batal, découvrent un corps calciné. Alors que les chantiers re-

prennent peu à peu et qu'ils commencent à se pencher sur ce cas mystérieux, un incident similaire se produit. L'enquête prend alors un tour déconcertant.

Tout au long de ce long métrage d'environ 1h 32 min, le spectateur découvre plusieurs cas d'immolations à répétition où se greffe l'aspect politique de l'après Ben Ali. La révolution, les immolations, la religion et le feu sont, en effet, les ingrédients essen-

tiels dont s'est servi le réalisateur Youssef Chebbi pour narrer un pan de l'Histoire tunisienne récente et l'interroger par la fiction. « Ashkal » utilise, certes, la figure traumatisante du brûlé vif, mais il laisse longuement planer un doute sur les motifs de ces immolations à répétition. S'agit-il de meurtres dont il faut trouver le coupable ? ou d'une vague de suicides ? ou d'un mouvement de révolte politique ? d'un appel à la rescousse ?

Le contexte est spécifique à la Tunisie mais les thématiques sont universelles : la cupidité, la pauvreté, la marginalisation, la corruption, les bavures policières, etc. « C'est vrai qu'il est tout de même inaccessible, mais je pense que c'est une découverte pour nous. Et je crois aussi que c'est ça le cinéma, avoir une certaine ouverture d'esprit, c'est aller piocher chez les autres et voir un peu comment est-ce qu'en réalité on nous montre, on nous présente la culture et l'identité tunisienne », a fait savoir la directrice du mémorial PSDB, Belinda Ayessa. Dans ce même élan, elle s'est interrogée sur le titre du film qui paraît aussi ambigu que la trame.

Ori Koziya, réalisateur congolais et membre du ciné-club de l'Institut français du Congo coordonné

donné par la Forge production, a répondu qu'Ashkal, à travers cette fiction, peut avoir plusieurs connotations. « Déjà, dans les croyances locales au niveau de la Tunisie, Ashkal a un rapport direct avec tout ce qui a trait à la géométrie, aux formes, à tout ce qui est à l'extérieur, aux formes basiques de construction, aux formes humaines, tout ce qui a trait à quelque chose de concret. Et vous allez remarquer que le réalisateur nous présente, au tout début du film, une espèce d'indication sur ce qu'est l'Ashkal. La première image du film, ce sont des bâtiments. Vous voyez des bâtiments vides et inachevés. Et tout le long du film, on nous présente ces bâtiments-là. Ce qui importe vraiment, ce ne sont pas les personnages », a-t-il dit. Et d'ajouter que l'Ashkal, dans le folklore tunisien, pourrait aussi renvoyer à des êtres surnaturels capables de posséder des humains.

Intrigué mais tout de même satisfait par ce film singulier, le public a salué cette initiative de l'UE-Congo qui tout au long du festival fait balader le cinéma afro-européen dans les quartiers de Brazzaville. Le prochain rendez-vous est prévu pour le 14 juin aux ateliers Sahm à Mpissa autour du film « Augure ».

Merveille Jessica Atipo



La causerie-débat après la projection d'Adiac

INTERVIEW

Jean-Marc Four : « Le rôle d'un média comme RFI est de tout faire pour proposer une information équilibrée et pluraliste »

Le directeur de la radio française, Jean-Marc Four, s'est déplacé au Congo pour remettre son prix à la jeune lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, Jessy B, qui donnera un concert le 13 juin à l'Institut français du Congo. Il se livre au jeu des questions-réponses avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): La chanson de Jessy B, jeune artiste congolaise talentueuse, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, est un hommage à une jeune fille, Maïmouna, décédée tragiquement au stade d'Ornano, l'année dernière. Qu'est ce qui a motivé le jury dans cette sélection ?

Jean-Marc Four (J-M F.): Ce qui a séduit le jury, c'est la modernité de Jessy B, sa modernité musicale, sa modernité aussi dans ses choix de textes et de thématiques.

Le prix Découvertes RFI est une institution depuis plus de 40 ans, mais je souhaite vraiment qu'il retrouve une envergure maximale, parce que je suis persuadé que la musique est un élément majeur de l'identité de RFI (Radio France internationale) et de notre lien avec nos auditrices et nos auditeurs. Nous venons, d'ailleurs, de créer une toute nouvelle direction de la musique au sein de la chaîne, qui verra le jour le 1er juillet sous la houlette de Vladimir Cagnolari.

Dans ce paysage, la musique urbaine et le rap ont une place importante, en particulier grâce à Juliette Fievet qui présente l'émission « Légendes Urbaines » chaque semaine en radio sur RFI et en télévision sur France 24, et qui va présenter le concert de Jessy B ce 13 juin à Brazzaville.

Pour nous, il est majeur de mettre en valeur le dynamisme du rap africain et c'est pour cela que j'ai tenu à ce que l'on vienne à Brazzaville pour remettre ce prix à la lauréate chez elle, sur le sol congolais.

Ce qui nous a plu, c'est aussi la maturité de Jessy B dans ses choix de textes, sur les droits des femmes, l'autonomie financière. C'est un rap conscient, et la valorisation d'une figure féminine dans un milieu encore très masculin.

L.D.B.: Après le festival panafricain de musique, elle a été nommée l'année dernière meilleure rappeuse de l'Afrique centrale. Entre autres nombreuses gratifications. Vous considérez qu'elle porte la voix et les aspirations de la jeunesse africaine ? Des femmes en général ?

J-M. F.: Oui sans aucun doute. Jessy B revendique haut et fort ce positionnement et elle a bien

« RFI est pleinement engagée pour l'égalité femmes-hommes, un combat mené à la fois sur nos antennes, mais aussi en interne en tant qu'entreprise. »

« RFI ne retranscrit pas la position du gouvernement français. Nous sommes un média de service public, pas un média d'Etat, et nous travaillons librement. »

raison. Non seulement elle a la musique dans le sang (c'est de famille, puisque son père est musicien aussi), mais surtout elle se bat, elle défend des valeurs, elle défend l'affirmation des femmes et de leurs droits dans la société. Elle incarne cela, les valeurs d'une génération qui s'autonomise, et on est admiratif de ça. Elle sait poser les bons mots sur le bon flow musical.

Je ne suis donc pas surpris qu'elle ne cesse de gagner en notoriété et j'espère que le Prix Découvertes va lui donner un beau coup de pouce supplémentaire pour que sa notoriété s'étende à tout le continent, mais aussi au reste du monde. Jessy B est une étoile qui ne sera pas filante. Elle est partie pour durer, d'autant que visiblement, sur scène, ça envoie !

J'ajoute que plus largement, RFI accorde une attention particulière à la visibilité des femmes sur son antenne, en français comme en langues étrangères. RFI est une radio pleinement engagée pour l'égalité femmes-hommes, un combat mené à la fois sur nos antennes, mais aussi en interne en tant qu'entreprise (50% de présentatrices / 50% de présentateurs), tout comme dans les prix qu'elle remet.

L.D.B.: RFI annonce 59 millions d'auditeurs par semaine dans le monde. Émet dans 150 Pays, en français et dans 16 langues étrangères. A ce titre, elle figure parmi les radios les plus écoutées au monde. Envisagez-vous des décrochages régionaux en Afrique, notamment en Afrique centrale, à travers des partenariats avec des médias en place ?

J-M. F.: Nous avons déjà des décrochages régionaux, en mandenkan et en fulfulde depuis Dakar, en haoussa depuis Lagos, en kiswahili depuis Nairobi. Et nous sommes très écoutés en Afrique centrale, par exemple au Congo, avec nos émetteurs FM à Brazza et Pointe Noire. Nous possédons aussi près de 70 correspondants en français sur le continent, et des centaines de radios partenaires.

A l'automne, nous allons ouvrir un poste de correspondant permanent à Kinshasa, et une réflexion est ouverte sur un décro-



chage en lingala à l'avenir. Mais cela nécessite du travail et bien sûr des échanges avec les pays concernés. Il en va de même pour de nouveaux partenariats, auxquels nous sommes très ouverts, et où chacun trouve un intérêt, gagnant-gagnant.

J'ajoute que notre grille de programmes en français accorde une large place au continent africain, avec la volonté de faire émerger de nouveaux visages, comme Na-

« A l'automne, nous allons rouvrir un poste de correspondant permanent à Kinshasa, et une réflexion est ouverte sur un décrochage en lingala à l'avenir. »

mouri Dosso (qui présente « Le débat africain » le samedi et qui donne la parole aux journalistes du continent africain), Elgas et Kpenahi Traoré (« Afrique, Mémoires d'un continent » diffusé le dimanche), Jennifer Lufau (rendez-vous sur le gaming le samedi), etc.

Et puis aujourd'hui, les partenariats passent aussi par le numérique : 30 millions de personnes nous rejoignent chaque semaine sur les supports numériques (en plus des 59 millions sur la radio « broadcast »).

L.D.B.: Comment abordez-vous la transition vers les nouveaux supports d'écoute, notamment de la jeunesse qui abandonne les médias traditionnels (le poste de radio en l'occurrence) au profit de leurs téléphones ?

J-M. F.: C'est une excellente question, et un défi posé à tous les médias traditionnels. Pour de nombreux jeunes aujourd'hui en Afrique, RFI c'est la radio des parents voire des grands-parents. Pourtant nous avons beaucoup de choses à partager et à échanger

avec cette jeunesse.

Il nous faut continuer à nous développer sur ces nouveaux supports et en particulier sur les téléphones. Cela passe par l'écoute en ligne direct (par exemple via notre nouvelle application RFI Pure Radio qui est un vrai succès et a été pensée pour l'écoute en direct ou la réécoute) et bien sûr à travers les réseaux sociaux, via nos chaînes WhatsApp qui sont un énorme succès pour RFI (près de 2 millions d'abonnés pour la chaîne RFI et autant pour la chaîne spécifique de l'émission « Appels sur l'actualité »).

Qui plus est France Médias Monde, la maison mère de RFI, et sous l'impulsion de sa présidente Marie-Christine Saragosse, a pour projet de lancer en Afrique une offre 100% numérique à destination des jeunes du continent, avec une équipe 100% africaine et qui parlera des préoccupations des jeunes.

C'est majeur aussi d'aller sur ces réseaux parce que c'est là que prolifèrent les fausses informations : le rôle d'un média comme RFI est de combattre ces fausses informations, et de tout faire pour proposer une information équilibrée et pluraliste, comme nous l'avons fait en décryptant les enjeux et les campagnes des élections de ces derniers mois en République démocratique du Congo ou au Sénégal.

L.D.B.: L'information va de plus en plus vite, l'intelligence artificielle ouvre des perspectives immenses et inquiétantes. Comment un radio occidentale comme la vôtre peut amorcer ce virage et rester proche d'une Afrique qui aspire à se déga-

J-M. F.: Là encore, c'est une excellente question face à laquelle il ne faut pas se dérober. Il existe aujourd'hui une formidable et légitime aspiration dans les pays du continent à s'autonomiser et se libérer de toute forme de tutelle

« France Médias Monde a pour projet de lancer en Afrique une offre 100% numérique à destination des jeunes du continent, avec une équipe 100% africaine. »

d'où qu'elle vienne. C'est en soi une excellente nouvelle, et RFI ne peut qu'adhérer à cette idée parce que nous-mêmes sommes favorables à ces valeurs d'émancipation. Nous les défendons et les propageons dans nos émissions.

L'accueil est que nous sommes parfois utilisés comme des boucs émissaires, pour régler, à travers nous, des comptes avec le pouvoir français ou l'ancienne puissance coloniale. C'est une facilité voire une tromperie, à double titre. D'une part, parce que RFI ne retranscrit pas la position du gouvernement français. Nous sommes un média de service public, pas un média d'Etat, et nous travaillons librement.

D'autre part, parce que ceux qui nous censurent cherchent surtout à censurer l'information libre plutôt qu'à régler des comptes avec la France. Nous montrer du doigt comme « des agents de la France », c'est en fait un alibi pour censurer l'information. Aujourd'hui, en particulier dans la zone du Sahel, la liberté d'informer et l'ensemble des libertés fondamentales sont menacés. Et les médias nationaux ou locaux sont encore plus menacés que RFI.

Notre réponse, c'est de fournir sans relâche une information fiable et vérifiée, de fournir des repères pour comprendre le monde, de lutter sans cesse contre les fausses informations, favorisées par les réseaux sociaux et l'intelligence artificielle. Et cela passe notamment par la présence de nos correspondants et envoyés spéciaux sur le terrain, partout dans le monde et sur le continent, au plus près des faits.

Il s'agit aussi d'entretenir et de renforcer le lien de confiance avec la radio. A ce titre, RFI a également mis à l'antenne plusieurs programmes pour expliquer, en toute transparence, comment travaillent les journalistes de la rédaction : le magazine « Pourquoi RFI dit ça ? », diffusé le vendredi soir (une création de la nouvelle grille mise en place en avril), l'émission et le podcast « Témoins d'actu », et bien sûr l'émission emblématique « Appels sur l'actualité », où les auditeurs peuvent poser leurs questions.

JEUX OLYMPIQUES 2024

La FCRM apporte un soutien aux nageurs congolais

La Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a offert des kits sportifs, le 11 juin à Brazzaville, à deux athlètes de l'équipe de natation qui représenteront le Congo aux Jeux Olympiques, Paris 2024.

Le geste significatif de la FCRM s'inscrit dans une démarche visant à encourager l'excellence sportive et à soutenir les athlètes nationaux, Freddy Mayala et Vanessa Bobimbo, dans leur préparation des Jeux Olympiques de Paris. Les kits sportifs offerts se composent notamment des maillots et bonnets de bain de compétition, lunettes de natation, survêtements, chaussures de sport et serre-cuisses. « La Fondation congolaise pour la recherche médicale est attachée à la bonne santé de la population et cela passe aussi par une activité sportive régulière. Elle est aussi attachée à la réussite par l'effort et encourage l'excellence. Ces athlètes font preuve d'efforts pour aller à la réussite, donc c'est un travail au quotidien. Et ce que nous faisons dans la recherche biomédicale, c'est la même chose. Ce n'est pas une réussite du jour au lendemain, c'est un travail, c'est un effort au quotidien. C'était donc un devoir pour nous de venir encourager ces athlètes », a dé-

claré le Pr Francine Ntoumi, directrice générale de la FCRM. Pour elle, les Olympiades sont l'excellence dans le sport et ces jeunes méritent d'être encouragés dans la mesure où ils vont participer et tenter de ramener des médailles. « Mais de toutes les façons, pour nous, qu'ils ramènent une médaille, qu'ils n'en ramènent pas, c'est déjà énorme ce qu'ils font. Et donc, modestement, nous nous sommes dit que nous devons faire quelque chose parce qu'ils représentent les valeurs de la Fondation, à savoir le travail par l'excellence. Le peu qu'on a apporté aujourd'hui, c'est vraiment juste une contribution, une reconnaissance de ce qu'ils sont en train de faire. Nous allons tenter de faire mieux encore. Nous espérons que d'autres personnes vont se joindre à nous, parce que ces jeunes font la fierté du pays », a-t-elle poursuivi. « Nous sommes agréablement surpris par ce geste. Vous êtes le premier compatriote à venir



vers notre fédération pour résoudre la situation. Pour cela, nous vous disons merci, Mme Ntoumi. », s'est réjoui Alain Kounoumono, 3e vice-président, secrétaire général et directeur technique national à la Fédération congolaise de natation. En tant que bénéficiaire, le nageur sénior Freddy Massamba a remercié la FCRM tout en promettant de faire de son mieux pour honorer le Congo lors de ce grand rendez-vous international. A noter que cette action de la FCRM illustre un bel exemple de collaboration entre le sport et la recherche médicale, mettant en lumière l'impact positif de telles initiatives sur les performances des athlètes et sur la promotion de l'excellence au sein de la communauté juvénile congolaise.

Merveille Jessica Atipo

GYMNASTIQUE

Les athlètes congolais saluent l'action de la Fondation Alina-Kabaeva

Les gymnastes congolais ont exprimé leur reconnaissance à la Fondation Alina-Kabaeva et à l'Académie Celeste Grace à travers un tournoi organisé le 8 juin, au gymnase Maxime-Matsima, dans le cadre d'un projet sportif de coopération entre la Russie et le Congo.

La compétition était organisée suite à la performance réussie des athlètes congolais à Sochi, lors du 13e festival international de gymnastique rythmique pour enfants, « Alina », qui a rassemblé plus de 350 participants de quatorze pays. « Les filles ont démontré des performances remarquables en gymnastique rythmique, sous la direction de leurs entraîneurs », a commenté Ilias Iskandarov, l'ambassadeur de Russie au Congo. « Merci pour avoir permis aux enfants du Congo, particulièrement du Centre national de gymnastique de Brazzaville, de prendre part au mois de février au festival Alina-Kabaeva et de bénéficier d'un stage de préparation aux championnats d'Afrique de gymnastique rythmique, à Kigali, du 25 au 27 mars », a reconnu un athlète.

Les gymnastes ont, en outre, souhaité que la Fondation Alina-Kabaeva mette en place un cadre d'expression



Le diplomate russe et les trois premiers jeunes gymnastes vainqueurs dans leurs catégories / Adiac

permettant aux enfants du Congo et d'ailleurs de bénéficier de la même expérience, au Congo ou en Russie, afin de rehausser leur niveau dans

la pratique de la gymnastique rythmique. La compétition a regroupé au gymnase Maxime-Matsima de Makélékélé trois clubs et

deux centres de formation, lesquels se sont exprimés en gymnastique rythmique, aérobie et artistique dans les catégories seniors, groupe

d'âge 1 et 2 et développement national 1et 2. Elle a été dédiée à la célèbre gymnaste russe Alina-Kabaeva, cinq fois championne d'Europe et six fois championne de la Russie.

Elle et sa fondation, a expliqué le diplomate russe, font un travail formidable pour promouvoir non seulement la gymnastique rythmique, mais aussi les valeurs sportives en général. Le travail de la fondation vise à unir les athlètes des différents coins du monde dans le but de renforcer l'amitié et la coopération entre les pays qu'ils représentent. « Mme Alina, je vous livre un secret. A partir de maintenant, vous êtes devenue la marraine de la gymnastique rythmique congolaise, en général, et du Centre national de gymnastique de Brazzaville, en particulier », a dit une responsable de la fédération, précisant que cette compétition sera organisée chaque année.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Les Diables rouges n'y sont plus

La sélection congolaise, les Diables rouges, a compromis ses chances de qualification pour la Coupe du monde 2026 en s'inclinant lourdement, le 11 juin, au grand stade d'Agadir, 0-6, face aux Lions de l'Atlas du Maroc en match comptant pour la 4^e journée des éliminatoires.

La campagne éliminatoire est encore longue. Mais, après quatre journées, le compteur des Diables rouges n'a pas bougé (zéro point). Le Congo étant le seul pays qui n'a gagné le moindre match dans son groupe. Le chemin de la croix se poursuit pour lui car il peine à imprimer son rythme dans ces éliminatoires. En deux matches disputés, les Congolais ne sont pas à la hauteur, en témoignant les statistiques : deux défaites contre dix buts encaissés pour deux buts marqués seulement. Avec un tel handicap, il leur sera difficile de rattraper l'élan pris par les Marocains, leaders du groupe avec neuf points en trois matches. Le Congo n'a jamais participé à une phase finale de la Coupe du monde chez les seniors. Pas sûr que les cinq matches qui lui restent, notamment la double confrontation contre la Tanzanie, les retours contre le Maroc, le Niger et la Zambie ne changent la donne. La lourde défaite contre le Maroc est un enseignement. Elle confirme surtout que la reconstruction d'une sélection compétitive est un long processus. La



Les Diables rouges laminés/DR

parenthèse des éliminatoires de la Coupe du monde se referme provisoirement puisque les prochaines rencontres sont prévues pour mars 2025. Il faut trouver les repères pour sauver l'honneur et sortir de cette dernière place. La réaction est attendue contre la Tanzanie, deuxième du groupe avec six points, der-

rière le Maroc. Les troisième et quatrième places sont occupées par le Niger et la Zambie ayant chacun trois points. Mais très vite en septembre, octobre et novembre de cette année arrivent, sauf changement de dernière heure, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025. Il faut se

préparer en conséquence pour briser enfin le plafond de verre. Tout commence par la livraison des prestations de meilleures factures et être constant. Ce n'était pas le cas dans la nuit du 11 juin à Agadir. Dès les premières minutes de la rencontre contre le Maroc, les Congolais qui recevaient pourtant étaient

complètement désemparés et apparaissaient sans certitudes ni repères. Les six buts encaissés (Ounahi (8^e min) Chadi Riad (16^e) El Kaabi (20^e, 39^e et 53^e min) puis Rahimi (69^e min) décrivent parfaitement les largesses défensives des hommes d'Isaac Ngata. Le Congo peine ces dernières années à retrouver la stabilité, surtout dans un poste aussi clé que celui du gardien de but. Plusieurs se sont succédé sans assurance, alors que c'est un poste de longévité dans la plupart des sélections. Pour son premier match de qualification avec les Diables rouges, Owen Matingou n'a pas été à la hauteur. L'absence d'un véritable buteur reste le plus grand souci au même titre que la cohésion du groupe. A chaque fois quand l'équipe nationale joue, les joueurs donnent l'impression qu'ils ne se connaissent pas. C'est dans ce domaine que les Diables rouges doivent encore progresser, sinon il sera difficile de relever le défi de la qualification à la phase finale de la CAN dix ans après.

James Golden Eloué

MONDIAL 2026

Les résultats de la 4^e journée des éliminatoires

Groupe A

L'Egypte est freinée par la Guinée-Bissau qui reste, devant le Burkina Faso, dans la course à la deuxième place. La Sierra Leone est au contact du trio de tête et Djibouti marque son premier point en tenant en échec une faible Ethiopie.

Guinée Bissau - Egypte : 1-1 (1-0)

Buts : Mama Baldé (42^e min) pour la Guinée Bissau, Mohamed Salah (70^e min) pour l'Egypte.

Djibouti-Ethiopie : 1-1 (1-1)

Buts : Dadzie (29^e min) pour Djibouti, Wondimu (31^e) pour l'Ethiopie.

Burkina Faso-Sierra Leone : 2-0 (2-2)

Buts : D.Ouattara (41^e min) et L.Traoré (45^e sur penalty), Kargbo (58^e) et Bakayoko (87^e min) pour la Sierra Leone.

Classement

1) Egypte, 10 pts; 2) Guinée Bissau, 6 pts; 3) Burkina, 5 pts; 4) Sierra Leone, 5 pts; 5) Ethiopie, 3 pts; 6) Djibouti, 1 pt.

Programme de la 5^e journée

Burkina-Djibouti, 17 mars 2025

Sierra Leone-Guinée Bissau-Egypte, le 17 mars 2025

Ethiopie-Egypte, le 17 mars 2025

Groupe B

Vainqueur du derby, le Soudan assied sa domination sur le groupe B, devant le Sénégal, qui rapporte trois points de Nouakchott.

En prenant quatre points en une semaine, les Léopards de République démocratique du Congo (RDC) de Sébastien Desabre s'accrochent au bon wagon et creusent l'écart avec le Togo.

RDC-Togo : 1-0 (1-0)

Buts : Meshack Elia (6^e min) pour la RDC. Mauritanie-Sénégal : 0-1 (0-1)

Buts : H.Diallo (27^e min) pour le Sénégal.

Soudan du Sud-Soudan : 0-3 (0-1)

Buts : Khedr (45^e min), Mozamil (51^e) et Abdelrahman (78^e min) pour le Soudan.

Classement

1) Soudan, 10 pts; 2) Sénégal, 8 pts; 3) RDC, 7 pts; 4) Togo, 3 pts; 5) Soudan du Sud, 2 pts; 6) Mauritanie, 1 pt.

Programme de la 4^e journée

RDC-Soudan du Sud

Togo-Mauritanie

Soudan-Sénégal

Groupe C

Rentré victorieux du Lesotho, le Rwanda devance l'Afrique du Sud et le Bénin. Les Bafana ont battu leurs voisins zimbabwéens, tandis que les Guépards du Bénin ont fait mordre la poussière au Nigeria. Le finaliste de la Coupe d'Afrique des nations 2023, 5^e et avant-dernier, est devancé par le Lesotho. La colère monte chez les Super Eagles.

Bénin-Nigeria : 2-1 (2-1)

Buts : Dossou (37^e min) et Mounié (45^e) pour le Bénin, Onyedika (27^e min) pour le Nigeria.

Afrique du Sud-Zimbabwe : 3-1 (1-1)

Buts : Rayners (1^e min) et Morena (55^e et 76^e min) pour l'Afrique du Sud, Chirewa (2^e) pour le Zimbabwe.

Lesotho-Rwanda : 0-1 (0-1)

Buts : Kwizera (45^e) pour le Rwanda

Classement

1) Rwanda, 7 pts; 2) Afrique du Sud, 7 pts; 3) Bénin, 7 pts; 4) Lesotho, 5 pts; 5) Nigeria, 3 pts; 6) Zimbabwe, 2 pts.

Programme de la 5^e journée

Afrique du Sud-Lesotho

Zimbabwe-Bénin



Le Bénin de Kiki a fait chuter le Nigeria de Chukwueze et Tanimu/FBF

Rwanda-Nigeria

Groupe D

Auteur du nul 1-1 à Luanda, le Cameroun passe en tête devant la Libye et le Cap-Vert. L'Angola et l'Ile Maurice restent dans le coup dans ce groupe très homogène.

Angola-Cameroun : 1-1 (0-1)

Buts : Ngadeu (contre son camp, 54^e min) pour l'Angola, Mbeumo (11^e min) pour le Cameroun.

Maurice-Eswatini : 2-1 (2-0)

But : Gaspard (19^e min) et Rose (45^e)

pour Maurice, Magagula (66^e min) pour Eswatini.

Cap-Vert-Libye : 1-0 (1-0)

But : Borges (10^e) pour le Cap-Vert

Classement

1) Cameroun, 8 pts; 2) Libye, 7 pts; 3) Cap-Vert, 7 pts; 4) Angola, 6 pts; 5) Maurice, 4 pts; 6) Eswatini, 0 pt.

Programme de la 5^e journée

Cap-Vert - Maurice

Libye-Angola

Eswatini-Cameroun

Camille Delourme



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
 UNITE DE GESTION DU PROJET
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURAL
Réf. : AMIN° 015 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

- 1)** La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.
- 2)** L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».
- 3)** Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant national expert en finance rural pour appuyer l'équipe de gestion du projet.
- 4)** Les prestations confiées au consultant consisteront à : (i) procéder à la sélection des institutions financières partenaires (IF), principalement les banques et établissement de microfinance, et à leur évaluation périodique ; (ii) mettre en place les conventions de partenariat avec les IF sélectionnées et effectuer le suivi. (lii) faciliter le développement des services financiers ruraux adaptés aux besoins des MPME ; (iv) accompagner les IF partenaires dans la conquête et l'appropriation durable des segments de l'entrepreneuriat agricole et rural (v) a assurer le renforcement des capacités des IF partenaires et des acteurs de mise en œuvre du projet ; (vi) définir la stratégie d'information et de sensibilisation des acteurs concernant les activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers ; (vii) élaborer les termes de référence des activités en lien avec son poste (xi) déterminer avec le responsable du suivi évaluation du projet les indicateurs pour le suivi et l'évaluation des activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers et les modalités de leur collecte ; (xii) s'assurer que le processus lié aux activités de développement des services financiers adaptés est effectué de façon appropriée ; (ix) travailler avec les autres membres de l'équipe pour développer les programmes de travail, budgets et toute autre documentation selon les besoins et (x) exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur.
- 5)** L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (CV, diplômes et certificats).
- 6)** La sélection des candidats portera sur les critères suivants :

Critères	Points
Avoir un diplôme de niveau minimum maîtrise, master ou équivalent, en Banque, économie ou gestion, développement rural, agro-économie, finance rurale ou dans une discipline connexe	20
Avoir au moins dix (10) années d'expérience diversifiée dans le domaine de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq années d'expérience réussie dans la conduite d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural ou de mission d'assistance technique	25
Avoir une bonne connaissance du secteur financier congolais et d'excellentes connaissances de la problématique du financement des acteurs du monde rural et agricole et notamment des MPME agricoles	20
Avoir le sens de la diplomatie et bonne capacité rédactionnelle et de communication	10
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, du sens de l'organisation	5
Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression et condition physique permettant de participer à des missions de terrain	5
Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur	5
Maîtrise de la langue française. La connaissance l'Anglais est un atout	5
Bonne intégrité	5

1/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>
 2/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>
 3/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

7) Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV) avec les documents (Diplômes et certificats) prouvant son expérience et sa qualification. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA, accessible sur le site Web du FIDA à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entrevues ne seront pas menées dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

8) Nous attirons l'attention des candidats sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme 1 et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

9) Le consultant ne doit pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Le candidat présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible sera disqualifié, sauf autorisation contraire expresse du Fonds. Le consultant est considéré comme étant en conflit d'intérêts s'il a : a) une relation qui lui fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel.

10) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 21 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 015 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURAL POUR RÉALISER UN DIAGNOSTIC APPROFONDI DES CAISSES DE MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (CMEC) ».

11) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

12) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

ASSAINISSEMENT

Les membres du Lions Club international nettoient la plage

Les Lions clubs de Pointe-Noire ont initié, le 8 juin, une grande opération d'assainissement et de nettoyage de la plage de Pointe-Noire à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement.

Equipés de pinces fournis par la Société Averda, de sacs poubelles et de bacs à ordures, les membres des Lions clubs Pointe-Noire Ndji-Ndji, Pointe-Noire Corail, Pointe-Noire Buali, Pointe-Noire Amitié, Pointe-Noire Ebony, Pointe-Noire Loango, Pointe-Noire Concorde, Pointe-Noire Humanité et les Leo clubs Pointe-Noire Ndji-Ndji, Pointe-Noire Océan Bleu et Pointe-Noire Fraternité, accompagnés de leurs proches, ont organisé une grande activité de nettoyage de la plage de la raffinerie. Les déchets collectés ont aussitôt été enlevés par la Société Averda, partenaire des Lions Clubs de Pointe-Noire sur les questions liées à la protection de l'environnement. Cette action de ramassage de déchets et d'assainissement du littoral



Les membres du Lions Club à la fin de l'opération de ramassage des déchets.

ral a permis de collecter environ 2,6 tonnes de déchets composés en majorité des objets plastiques, rendant ainsi la plage propre. En s'inscrivant dans cette action, les Lions et Leo Pointe-Noire ont choisi

de protéger l'environnement qui représente l'un des axes prioritaires du Lions Club international. « Notre objectif est de contribuer à établir un avenir durable pour les futures générations », a souligné Christel Freddy Awelé, coordonnateur du projet. Et il a ajouté que d'autres actions sont prévues au cours du prochain mandat des Lions Clubs qui débutera le 1er juillet 2024.

Hervé Brice Mampouya

« Notre objectif est de contribuer à établir un avenir durable pour les futures générations »

SPECTACLE

L'IFC organise un match d'improvisation théâtrale

Dans quelques jours l'Institut français du Congo (IFC) de la ville océane va organiser le troisième match d'improvisation théâtrale. Ce match qui aura lieu le 14 juin est un spectacle vivant, drôle et totalement improvisé par l'Atelier Impro.

Après le succès des deux premiers matchs, les joueurs de l'Atelier Impro de Pointe-Noire vont remonter sur scène pour un autre match. Et le match d'improvisation théâtral n'est autre que le théâtre et le sport. Chaque événement est unique et voit s'opposer deux équipes de niveau excellent. Habillées en maillot de hockey, les deux équipes vont s'affronter en scène sur les thèmes écrits par un arbitre, le maître du jeu. Les improvisations peuvent être jouées avec une contrainte, à la manière d'un film muet et d'un polar, en chantant.

Pendant le spectacle, de nombreuses histoires incroyables et fantastiques vont naître sous les yeux des spectateurs. Ce sera une expérience inoubliable et très drôle, le public ayant un rôle primordial dans son mot à dire. Il départagera les deux équipes à la fin de chaque improvisation à l'aide d'un carton bicolore. Notons que l'atelier Impro de Pointe-Noire existe depuis trois ans. Il a été créé et est animé par Anne Boulo. Cette année, il regroupe une douzaine de comédiens-joueurs qui s'entraînent chaque semaine comme des comédiens dans le respect des principes de l'improvisation définis par Keith Johnstone : accepte, écoute, percute, anime, construis, joue le jeu, prépare, innove, amuse-toi, ose. Ce match d'improvisation se déroulera dans une ambiance très conviviale, le rire et l'émotion sont garantis.

Hugues Prosper Mabonzo

FRANCE

Procès à l'encontre de Vincent Bolloré pour corruption au Togo et en Guinée

Le parquet financier français a requis un procès contre l'homme d'affaires Vincent Bolloré, pour corruption, dans l'enquête sur l'attribution frauduleuse de la gestion des ports de Lomé, au Togo, et de Conakry, en Guinée, entre 2009 et 2011.

Saisis depuis 2013, des juges financiers parisiens soupçonnent le groupe Bolloré d'avoir utilisé les activités de conseil politique de sa filiale Euro RSCG (devenue Havas) pour décrocher frauduleusement la gestion des ports de Lomé et Conakry, au bénéfice d'une autre de ses filiales, Bolloré Africa Logistics, anciennement appelée SDV, au moment des élections présidentielles en 2010 dans les deux pays. Pour éviter un long procès pénal, Vincent Bolloré, ainsi que son directeur général à l'époque, Gilles Alix, et le directeur international de Havas, Jean-Philippe Dorent, avaient sollicité en 2021 une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

Lors de l'audience, ils avaient reconnu les faits et accepté une peine de 375 000 euros d'amende, mais le tribunal avait refusé de l'homologuer,

renvoyant le dossier à l'instruction. Vincent Bolloré, 72 ans, 11^e fortune de la France, avait contesté jusqu'en cassation ce revers procédural qui avait, selon lui, engendré une atteinte à sa présomption d'innocence, mais la plus haute juridiction judiciaire a validé fin novembre dernier la procédure, ouvrant la voie à un nouveau procès pénal.

Le parquet national financier aurait requis un procès pour corruption active d'agent public étranger contre Vincent Bolloré et Gilles Alix, pour abus de confiance pour ce dernier et pour complicité de celle-ci pour Vincent Bolloré et Jean-Philippe Dorent. « Je me réjouis de la demande de renvoi » dans ce « lourd dossier qui dure depuis 2013 (...) dans lequel est particulièrement mouillé le président du Togo » Faure Gnassingbé », a indiqué Me Alexis Ihou, avocat du défunt



Vincent Bolloré au Niger, en 2014. © Vincent Fournier pour JA

Agbéyomé Kodjo et de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, tous les deux candidats à la présidentielle de 2010 au Togo. Le groupe Bolloré avait bénéficié d'une convention judiciaire d'intérêt public par laquelle il avait payé 12 millions d'euros d'amende contre l'abandon des poursuites.

« Une demande de non-lieu sera présentée au juge d'instruction », ont indiqué Mes Céline Astolfe et Olivier Baratelli, qui défendent Vincent Bolloré et son groupe, « les faits étant contestés depuis le premier jour dans un dossier juridiquement vide ». Le « faux pas » de la

non-validation de la CRPC en 2021 « prive définitivement les parties du droit à être jugées de manière impartiale et objective », d'après ses conseils. La décision finale sur la tenue d'un procès revient au juge d'instruction financier, Serge Tournaire.

Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
 UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE REFERENCES SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

Réf. : AMIN° 005/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'étude de référence socio-économique du projet.

4) Les prestations confiées au cabinet consisteront à : (i) dresser le profil socio-économique actuel des populations potentiellement bénéficiaires en termes de moyens d'existence et approfondir le ciblage des acteurs ; (ii) établir la situation de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités conformément au cadre logique du projet.

5) L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) la nature des activités du cabinet et le nombre d'années d'expérience pertinente ; (ii) les qualifications du cabinet dans le domaine des prestations indiquées ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats relatifs.

6) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

Critères	Points
Avoir une expérience générale d'au minimum dix (10) ans dans la conduite d'études en Afrique subsaharienne	20
Avoir réalisé au moins trois (3) études de référence dans le cadre de projets/programmes financés par la Banque Mondiale, la BAD ou tout autre bailleur de fonds au cours des cinq (5) dernières années	25
Avoir réalisé au moins deux (2) études de référence dans le domaine de l'entreprenariat agricole et/ou du développement rural	15
Avoir réalisé au moins deux (2) études de référence dans le cadre de programme financé par le FIDA	40
	100

7) Les cabinets intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode sélection fondée sur la qualité coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme/bureau d'études/cabinet) seront conformes aux procédures définies dans les dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement du FIDA. Sur la base des critères indiqués ci-dessus, une liste restreinte sera établie. Les consultants sélectionnés sur la liste restreinte seront invités à soumettre leur proposition technique et financière.

8) Les candidats peuvent se constituer en associations/groupements afin d'être mieux qualifiés, ils devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

9) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 27 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMIN° 005/SC/23/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/FIRME, CHARGE DE L'ELABORATION DE L'ETUDE DE REFERENCES SOCIO-ECONOMIQUES DU PAJE ».

10) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

11) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

12) Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

13) La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

1/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

2/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

3/ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

VALORISATION DES LANGUES MATERNELLES

Les enfants défendent le patrimoine à travers des poèmes

La troisième édition du concours de poésie en langue maternelle, organisée le 10 juin par le Cercle culturel pour enfants (CCE) à son siège, à Louessi, a tenu toutes ses promesses. Des enfants ont fait étalage de leur talent en récitant des poèmes en langue maternelle.

Près d'une quinzaine d'enfants issus des écoles et collèges de Pointe-Noire a pris part au concours en présentant des poèmes et textes dans leurs différentes langues maternelles : tsanguï, lari, bembe, kamba, vili, dondo...

En initiant ce concours ouvert aux enfants de 7 à 17 ans, Joël Nkounkou, directeur du CCE, veut perpétuer la préoccupation de l'Unesco soucieuse de ne pas voir disparaître les langues maternelles. En effet, faute de locuteurs et de praticiens, de nombreuses langues ne sont plus parlées car la transmission de ce patrimoine culturel et immatériel ne se fait plus comme autrefois aux générations actuelles. Le modernisme et l'envahissement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne font qu'amplifier l'extinction et la disparition programmées des langues maternelles. C'est ainsi que l'initiative du CCE est plus que louable et saluée par tous.

Pour Hélène Nianguï, cheffe de service à la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire,



sa structure ne ménagera aucun effort pour accompagner cette initiative qui mérite plus de soutien et de considération. Ainsi, devant le jury et le public, les enfants se sont exprimés, bravant la timidité, le stress et la peur en disant des textes et poèmes. « Raconte-moi », « A

l'aube », « La vie » de Fénelon Ngoho sont les quelques textes traduits en langues maternelles et lus par les enfants. Sur la base des critères édictés par le comité d'organisation du concours (maîtrise de la langue, expression scénique, diction, discipline, costume

La remise des cadeaux aux participants/Adiac ...), le jury s'est prononcé en primant les méritants.

Palmarès

Catégorie A

-Servécie Bouesso, 13 ans, élève en 4e à l'école privée Christ Vit

Catégorie B

-Hermecia Ngoma, 12 ans,

élève en 6e à l'école privée Le Pédagogue

Catégorie C

-Rodecia Bipfouma, élève en CM1 à l'école Henri Barbusse

Catégorie D

1-Héritier Kimbembé, élève au CE2 à l'école Saint Daniel

2-Filani Madeleine Mfinka, élève en classe de CE1 à l'école privée le Redempteur de David

3-Maurice Bakoulou, élève en classe de CE1 au à l'école pri-

vue Bry Yann Sik

Catégorie E

-Steven Ndamba

Le prix d'encouragement a été remis à l'école privée Christ Vit pour ses efforts dans la pratique et la vulgarisation des langues maternelles. Le premier de chaque catégorie a reçu le prix «Village créatif» de l'Association Yidika» tandis que «l'association Don du cœur a supporté le déplacement des participants. La prochaine édition sera couplée avec le concours des danses traditionnelles, a dit Joël Nkounkou, et connaîtra la participation des poètes de Dolisie. Ceux de Nkayi entreront en lice à la 5e édition.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



Emilie Eyala et la famille Ossibi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de Noblesse Ossibi Mokebia, survenu le 1^{er} juin 2024. La veillée se tient au domicile familial sis 38 bis, rue 5-février Mikalou-Djiri.

Les enfants Ipagui ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, le colonel à la retraite, Roch Abel Ipagui, survenu le lundi 3 juin à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo. La veillée mortuaire a lieu à son domicile sis au n°45 de la rue Makabana à Talangai, derrière l'ex commune. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

ECONOMIE DU CLIMAT

Brazzaville et Kinshasa projettent une même vision

En sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, le président Denis Sassou N'Gusso a reçu en audience la ministre déléguée près du ministère de l'Environnement pour la nouvelle économie du climat de la République démocratique du Congo (RDC), Stéphanie Mbombo Mwamba, le 12 juin, à Brazzaville. Celle-ci a été porteuse du message du président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi, à son homologue.

« Sur la Commission climat du Bassin du Congo, les présidents des deux Congo souhaitent avoir une vision commune sur l'économie du climat, sur le prix du marché carbone, sur une stratégie globale de la vision africaine du climat », a expliqué la ministre déléguée de la RDC Stéphanie Mbombo Mwamba, au sortir de l'audience avec le président Denis Sassou N'Gusso. Le travail sur cette vision commune va se poursuivre, a-t-elle ajouté, car les pays du Bassin du Congo sont appelés à avoir le même langage notamment lors de la COP 29 qui se tiendra dans quelques mois à Baku en Azerbaïdjan. La



Le président Denis Sassou N'Gusso recevant le message de son homologue Félix Antoine Tshisekedi/DR

question du développement de l'Institut du Bassin du Congo pour la nouvelle économie du climat, en création en RDC, préoccupe également les deux présidents.

Il convient de rappeler que ces entretiens qui font suite aux échanges que la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a eus récemment à Kinshasa avec le président Félix Antoine Tshisekedi. Lesquels échanges ont porté sur la nécessité pour les deux Congo d'avoir une vision commune sur la nouvelle économie du climat.

Rominique Makaya

LITTÉRATURE

Alexis-Vincent Gomes présente son livre de maximes «Aime, invente, admire» à Paris

Paru en mai dernier aux Éditions Michel Lafon, le nouvel ouvrage de maximes pour une vie heureuse d'Alexis-Vincent Gomes, préfacé par le Pr Grégoire Léfouoba et intitulé « Aime, invente, admire » mêle un florilège inédit et drolatique de ses meilleurs exemples concrets appuyés par des analyses d'une étendue gracieuse. Une présentation officielle du livre s'est faite à Paris.

A l'initiative de Pascal Drouhaud, auteur de nombreux articles sur le développement économique de l'Afrique, et conjointement organisée par l'auteur et les Éditions Michel Lafon, la présentation du livre a eu lieu le 11 juin. Une invitation à la presse et au public parisien a permis de présenter le recueil de maximes « Aime, invente, admire » dans les Salons du Cercle Interallié, dans le huitième arrondissement de Paris. Un ouvrage s'apparentant à une ode à une vie épanouie, malgré les adversités.

Ponctué par des intermèdes de maximes de cet ouvrage lues, entre autres, par l'artiste Anjali Denis, la cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités politiques, du show-business, de la société civile et de la presse. Parmi celles-ci, l'ambassadeur Henri Ossebi ; les ministres Rigobert Maboundou, Grégoire Léfouoba, Hugues Ngouélondélé ; les artistes Faya Tess ; Canta Nyboma Mwandido, Ben-J et Koffi Olomidé.

Avant la présentation du livre, le public a découvert les grandes lignes du portrait de l'auteur et les motivations par lesquelles il a été conduit à écrire ce recueil de maximes. De ce fait, il a été indiqué qu'Alexis Vincent Gomes est né à Brazzaville, « Mwana Poto-Poto », fils de Louis Raymond Mavoungou, professeur agrégé de pharmacie à Angers, en France, frère cadet de Me Marcel Roger Gnali Gomes, premier notaire congolais, et de Blanche Mountou Gomes (1934-1960),

la première sage-femme du Congo, dont le nom a été donné à l'hôpital mère-enfant de Brazzaville, issu de la coopération soviétique. Toujours de sa lignée, se retrouve la famille Gnali Gomes constituant une des branches du Clan Boulolo de l'ancien royaume de Loango. Il a grandi entouré de sa mère, Margerite Dupuy, de son aïeule Sophie, de ses grands-parents, ainsi que de ses frères et sœurs.

C'est dans ce contexte de son ancestralité africaine, de son esprit de synthèse et de



Présentation du livre «Aime, invente, admire» d'Alexis-Vincent Gomes, Salons du Cercle Interallié Paris 8, le 11 juin 2024/DR



Séquence de dédicaces du livre/DR

son métissage, que le juriste, avocat, est devenu fin observateur de la société de son temps, soucieux de la brièveté de la vie et implorant la divine conscience humaine d'en prendre conscience. Sans être moraliste, passant de l'oralité à l'écrit, il a pu livrer à travers 207 pages, 766 maximes regroupées en 25 rubriques finement ciselées. De son imagination, il a transcrit les réponses obtenues de l'interrogation selon laquelle « Comment initier un proces-

sus de révélations intimes, de quête des profondeurs de soi et comment dévoiler les mécanismes d'une construction existentielle en s'immergeant dans le dialogue entre les âmes ? ».

« Chacun peut aisément puiser dans ces pages les sources de l'espoir; la sérénité nécessaire pour avancer et se construire moralement et socialement », concède-t-il.

À la fin de la présentation, l'auteur s'est livré à la séance de dédicaces.

Marie Alfred Ngoma